

**Programme JEA des Nations Unies
UN Junior Professional Officer Programme**



Code#:

Proposé par:

Nom: Riikka Puttonen

Titre : Chargée de la prévention du crime et de la justice pénale, Branche du crime organisé et du trafic illicite

Lieu d'affectation : Office des Nations Unies à Vienne (ONUUV)

Agence/Unité : Section d'appui aux conférences, Branche du crime organisé et du trafic illicite, Division des traités, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD)

Adresse électronique: riikka.puttonen@un.org

Je n'ai aucune objection à partager mes coordonnées avec le candidat/donateur Je suis d'accord X Je ne suis pas d'accord

Signature: _____ **Date** _____

Obligatoire pour les postes sur le terrain : veuillez indiquer un point de contact RH/une personne de contact administrative dans le lieu d'affectation sur le terrain.

Nom : N/A

Titre : N/A

Adresse électronique: N/A

Approuvé par (si différent de ce qui précède) :

Nom : Identique

Titre :

Lieu d'affectation :

Agence/Unité :

Adresse électronique:

Signature: _____ **Date** _____

** Les pays donateurs attendent des bureaux d'accueil qu'ils assurent la supervision des JEA et leur fournissent des bureaux. Afin d'accueillir un JEA, les bureaux d'accueil devront se mettre en rapport avec leur propre bureau exécutif en ce qui concerne la mise à disposition d'un espace de bureau comprenant un ordinateur, un téléphone et une adresse électronique de l'ONU.*

**Programme JEA des Nations Unies
UN Junior Professional Officer Programme**



TERMES DE RÉFÉRENCE

JEA (Expert/e associé/e)

I. Information générale

Titre :
Expert/e associé/e en affaires juridiques relatives à la Convention sur la criminalité organisée

Secteur d'affectation :
Affaires juridiques

Organisation / Bureau :
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Lieu d'affectation :
Vienne, Autriche

[Statut du lieu d'affectation : familial : oui / non-familial X]

Durée :
1 an (avec possibilité de prolongation d'une année supplémentaire)
[La prolongation de l'engagement dépend de l'examen annuel des priorités, de la disponibilité des fonds et de la satisfaction de la performance de la/du JEA].

II. Supervision

Supervision directe par :
Riikka Puttonen

Superviseur additionnel :
Issam AlKhayat

Titre du superviseur :
Chargée de la prévention du crime et de la justice pénale, Branche du crime organisé et du trafic illicite

Contenu et méthodologie de la supervision :
Établissement d'un plan de travail : au cours du premier mois de l'affectation, la/le Jeune expert/e associé/e (JEA) travaillera conjointement avec sa/son supérieur/e hiérarchique direct/e pour mettre au point un plan de travail. Le plan de travail final sera discuté et approuvé d'un commun accord entre la/le JEA et son/sa supérieur/e hiérarchique direct/e.

Évaluation : le Système d'évaluation des performances des Nations Unies (e-performance) servira de plateforme principale pour évaluer la performance de la/du JEA.

III. Fonction, responsabilités et résultats attendus

- Soutenir la mise en œuvre du Mécanisme d'examen de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et de ses protocoles, en aidant la participation des États parties au processus d'examen et en contribuant à la rédaction, le cas échéant, des listes d'observation et des résumés des examens, en mettant l'accent sur les États parties francophones.
- Contribuer aux rapports généraux du processus d'examen.
- Fournir un soutien technique et de substance aux États parties à la Convention par le biais de RevMod, le logiciel développé pour soutenir le processus de révision de la Convention et de ses Protocoles.
- Assister à la préparation de notes d'information, de points de discussion, de notes d'allocation, de discours et à la coordination de diverses contributions sur la Convention contre la criminalité organisée et ses Protocoles pour les responsables de haut niveau et/ou les États parties.
- Appuyer les activités de conseil législatif visant à mettre en œuvre la Convention contre la criminalité organisée, en mettant l'accent sur les crimes qui affectent l'environnement et les produits médicaux falsifiés, ainsi que sur la mise en œuvre des observations émanant du Mécanisme d'examen de la Convention contre la criminalité organisée.
- Assister à la planification, à l'organisation et à la prestation de services substantiels pour les activités de renforcement des capacités, y compris la formation sur la mise en œuvre de la Convention sur la criminalité organisée, en mettant l'accent sur les crimes qui affectent l'environnement et les produits médicaux falsifiés, et la formation sur le Mécanisme d'examen de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.
- Assister à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités de renforcement des capacités dans le cadre de la pré-adhésion à la Convention contre la criminalité organisée ou de sa pré-ratification.
- Assister à l'organisation de sessions de la Conférence et de ses groupes de travail, en particulier le groupe de travail d'experts gouvernementaux sur l'assistance technique, y compris les délibérations sur le mécanisme d'examen de la Convention contre la criminalité organisée.
- Appuyer les services de soutien aux Organes directeurs de l'ONUDC.
- Soutenir la gestion des informations dans le portail de gestion des connaissances SHERLOC (<https://sherloc.unodc.org/cld/v3/sherloc/>) sur la mise en œuvre de la Convention contre la criminalité organisée, en mettant l'accent sur les crimes qui affectent l'environnement et les produits médicaux falsifiés.
- Effectuer des recherches juridiques sur les efforts déployés par les États parties pour s'attaquer aux questions juridiques émergentes telles que l'établissement de la responsabilité intermédiaire des prestataires de services; les liens entre la criminalité organisée et la cybercriminalité; les liens entre la criminalité organisée et le terrorisme; la criminalité organisée et la corruption.
- Assister à l'intégration de la dimension de genre et des droits de l'homme dans la mise en œuvre de la Convention sur la criminalité organisée.
- Assister à la préparation de notes d'information, de points de discussion, de notes d'allocation, de discours et à la coordination d'une variété de contributions sur la Convention contre la criminalité organisée et ses protocoles pour les responsables de haut niveau et/ou les États membres.

- Appuyer les tâches d'administration générale et de gestion de programme, notamment en ce qui concerne le Programme mondial sur la mise en œuvre de la Convention sur la criminalité organisée : de la théorie à la pratique (GLOT60).
- Appuyer les tâches d'administration générale et de gestion des programmes, notamment en ce qui concerne les programmes et projets relatifs à la mise en œuvre de la Convention sur la criminalité organisée.
- Assister à la préparation de matériel de sensibilisation sur le Mécanisme d'examen de la Convention des Nations Unies sur la criminalité transnationale organisée et sur la criminalité organisée sous ses diverses formes et manifestations, ainsi que sur les liens entre les différents types de criminalité.

Résultats attendus

Contributions de haute qualité aux travaux de la section, notamment en ce qui concerne la fourniture de services de conseil juridique et les activités de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la Convention contre la criminalité organisée;

Contributions de haute qualité aux documents préparés, y compris les recherches;

Contribution efficace aux réunions et processus intergouvernementaux tels que décrits ci-dessus.

IV. Qualifications et Expériences

Formation :

Diplôme universitaire supérieur (niveau Master ou équivalent) en droit, droit international, criminologie ou relations internationales

Expérience professionnelle :

Au moins deux années d'expérience professionnelle dans le domaine de la prévention de la criminalité et de la justice pénale, y compris dans la coopération internationale en matière pénale, au sein d'agences gouvernementales nationales, d'organisations internationales, d'universités ou d'organisations non gouvernementales.

Langues:

L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat des Nations Unies. Pour ce poste, la maîtrise de l'anglais et du français est exigée. La connaissance de toute autre langue officielle des Nations unies est un atout.

Autres compétences :

Des compétences en analyse juridique, de bonnes capacités de rédaction et des compétences informatiques standard sont requises.

Compétences des Nations Unies :

- **Professionalisme** : tire fierté de son travail et de ses réalisations ; fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet; apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés;
- **Communication** : S'exprime clairement et efficacement, tant oralement que par écrit. Ecoute les autres, les comprend bien et donne suite comme il convient. Pose les questions voulues afin d'obtenir des éclaircissements et faciliter le dialogue. Adapte le langage, le ton, le style et la présentation au public auquel il/elle s'adresse. Partage l'information avec tous ceux qu'elle intéresse et tient chacun au courant.
- **Esprit d'équipe** : Collabore avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'Organisation;

solliciter les apports, apprécier à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun.

V. Éléments d'apprentissage

A l'issue de la mission, la/le JEA devra :

- Avoir acquis une connaissance détaillée de la Convention sur la criminalité organisée;
- Avoir acquis une expérience pratique de la mise en œuvre de la Convention sur la criminalité organisée, en particulier de la fourniture de services de conseil juridique;
- Avoir acquis une connaissance détaillée et une expérience de terrain du fonctionnement du Mécanisme d'examen de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, de sa mise en œuvre par les États parties via des mesures législatives et autres, des bonnes pratiques, des défis et des solutions, des besoins d'assistance technique dans la mise en œuvre.
- Avoir acquis une connaissance détaillée du cadre juridique international relatif aux crimes qui affectent l'environnement ainsi qu'aux produits médicaux falsifiés;
- Avoir acquis une connaissance approfondie de la méthode de gestion des connaissances;
- Avoir acquis une connaissance approfondie des questions juridiques et politiques internationales relatives à la criminalité transnationale organisée;
- Avoir acquis une grande expérience de la préparation d'outils d'assistance législative, de rapports et de documents officiels;
- Avoir acquis une expérience pratique et directe de la gestion des programmes, des finances, du budget et des politiques et procédures administratives au sein du système des Nations Unies.

VI. Contexte / Informations générales

L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a pour mandat d'aider les États membres à lutter contre les drogues illicites, la criminalité et le terrorisme. Son siège à Vienne et il dispose d'un vaste réseau de bureaux régionaux dans toutes les parties du monde. Les orientations politiques de l'ONUDC sont fondées sur : (a) les conventions internationales relatives au contrôle des drogues, la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et les protocoles s'y rapportant, la Convention des Nations Unies contre la corruption et les instruments juridiques universels contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations ; et b) les principales résolutions des organes délibérants, en particulier de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social, de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale.

Le travail de l'Office découle logiquement de ces mandats et se reflète dans sa mission qui est de "contribuer à la réalisation de la sécurité et de la justice pour tous en rendant le monde plus sûr face aux drogues, à la criminalité et au terrorisme" (E/CN.7/2007/14-E/CN.15/2007/5).

Le développement est essentiel pour réduire la criminalité ainsi que l'offre de drogues dans le monde. L'État de droit, la sécurité et la justice vont de pair avec le développement. Un système de justice pénale équitable, accessible, responsable, efficace et crédible favorise le développement socio-économique et humain à long terme et sert de bouclier contre les effets de la criminalité, du trafic, de la corruption et de l'instabilité. Le développement et l'État de droit favorisent l'utilisation licite des ressources plutôt que leur abus criminel.

La Branche de la criminalité organisée et du trafic illicite (OCB) de l'ONUDC cherche à renforcer l'État de droit en aidant les États membres à mettre en œuvre et à appliquer concrètement la Convention contre la criminalité transnationale organisée (Convention sur la criminalité organisée) et ses protocoles, ainsi que les traités internationaux relatifs au contrôle des drogues. Elle soutient le travail des États membres pour atteindre l'objectif de développement

durable 16, relatif à la paix, à la justice et à des institutions fortes, entre autres.

Au sein de l'OCB, et sous la Division des affaires des traités, quatre sections travaillent pour soutenir les opérations de l'ONUDC de la manière suivante :

Section d'appui à la Conférence (CSS) : CSS œuvre à faciliter l'application effective de la Convention contre la criminalité organisée et fournit des services à la Conférence des Parties à la Convention contre la criminalité organisée et à ses groupes de travail. La Section fournit également une assistance législative pour la ratification et la mise en œuvre de la Convention sur la criminalité organisée et des trois conventions relatives au contrôle des drogues et fait office de point de contact au sein de l'ONUDC pour les nouveaux thèmes de criminalité tels que le trafic de biens culturels. La Section fournit également un soutien au processus intergouvernemental sur la cybercriminalité. Le poste est situé au sein de CSS.

Section d'appui à la mise en œuvre (ISS) : ISS fournit, entre autres, des conseils, un soutien technique et des orientations de projet sur la mise en œuvre et l'application pratique des conventions internationales dont l'ONUDC assure le secrétariat. ISS interagit directement avec les autorités chargées de l'application des lois et les autorités judiciaires, notamment la police, les douanes, les services de lutte contre les stupéfiants, les organismes de contrôle des frontières, les agences de sécurité nationale (si elles sont habilitées à exercer des fonctions de répression), les unités de renseignement financier, les unités de recouvrement des avoirs criminels, les procureurs, les juges et autres, et travaille en étroite collaboration avec les bureaux extérieurs de l'ONUDC.

Section de la Traite des Personnes et du Trafic de Migrants (HMTSS) : HMTSS aide les États membres à mettre en œuvre le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, et le Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, qui complètent la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. HMTSS aide les États membres, les praticiens de la justice pénale et les parties prenantes concernées à prévenir et à poursuivre ces crimes, à protéger les droits des personnes qui sont la proie des criminels qui les commettent, et à promouvoir la coopération entre les États membres pour atteindre ces objectifs.

Section de la cybercriminalité et de la lutte contre le blanchiment d'argent (CMLS) : L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime travaille avec les États membres pour lutter contre le crime organisé et le terrorisme dans un large éventail de domaines thématiques. Les efforts de lutte contre ces différents types de criminalité ont de plus en plus deux aspects en commun : la nécessité de s'attaquer à l'utilisation de la technologie Internet dans la perpétration des crimes et de priver les criminels de leurs moyens financiers. En réponse, l'ONUDC a créé en février 2018 une nouvelle Section de la cybercriminalité et de la lutte contre le blanchiment d'argent afin de s'attaquer aux facteurs favorables à la criminalité organisée de manière étroitement coordonnée. La Section réunit les activités du Programme mondial des Nations unies sur la cybercriminalité et du Programme mondial contre le blanchiment d'argent, les produits du crime et le financement du terrorisme (GPML) qui se complètent.

De plus amples informations sur le travail de l'ONUDC sont disponibles sur le site web de l'ONUDC (www.unodc.org).

Les Nations unies encouragent la participation de candidats féminins et masculins dûment qualifiés aux travaux des programmes de lutte contre la drogue et le crime. Les États membres sont encouragés à proposer des candidats qualifiés, hommes et femmes, pour le poste de jeune expert associé.